

Le malaise des personnels pénitentiaires !

A l'heure où certains disent qu'il faut réhabiliter le travail, c'est bien la valeur travail et son sens qu'on assassine et avec eux le salarié, car il n'est aujourd'hui pris que comme un objet. Les surveillants, les travailleurs sociaux se sont battus pour rester des sujets.

Les mouvements de protestation au printemps 2009 des surveillants de prison et des travailleurs sociaux en 2008, la question des conditions de travail en lien aux conditions de détentions, la question des missions et de leur qualité en témoignent. C'est de la valeur travail dont il s'agissait !!!

Ils revendiquent du sens dans leur travail, sens qu'on leur ôte, sens dont on les dépossède ! Tous les personnels sont mécontents, **les administratifs et les techniques revendiquent les mêmes choses** ... Eux vivent plus que les autres l'incertitude du lendemain, engendrée par des questions de restructurations et de mobilité professionnelle forcée liées à la RGPP et à la délégation au privé, donc à la dégradation importante voire l'anéantissement des services publics !

Les nombreuses agressions sur les personnels de surveillance ont aussi des conséquences sur le stress au travail, les angoisses, la santé au travail en général.

Cumulées aux rythmes particuliers du travail, qui entraîne une usure physique et mentale, aux heures supplémentaires obligatoires, au travail le dimanche, les jours fériés qui ont des incidences sur les relations familiales, au fait de ne pas pouvoir choisir les congés, au fait que l'administration ne soutient pas les personnels, les difficultés deviennent parfois insurmontables. En effet, les personnels vivent des situations souvent très difficiles à gérer en détention. Plus la situation est difficile, plus ils ont besoin de soutien de la part de la direction. **S'ils sont dépossédés de ce soutien par leur direction, par l'administration pénitentiaire ou par le ministère de la justice alors, le mal être, le stress et l'angoisse grandissent. Il y a de quoi souffrir, gravement et considérablement !**

D'ailleurs, si le taux de suicide des personnes incarcérées a considérablement augmenté, celle des personnels de surveillance dépasse de loin tous les taux extérieurs (en 2009 : 16/24 000 environ alors que le taux de suicide dans la société civile est de l'ordre de 16 à 20/100 000). Contrairement à ce que l'administration dit, le travail y est certainement pour quelque chose. Certainement d'autant plus que cette administration ne veut donner aucunes statistiques sur les dernières années, refuse de mettre en place une commission relative aux facteurs de stress liés au travail.

La CGT pénitentiaire interpelle à nouveau l'administration pénitentiaire sur la détérioration des conditions de travail, sur la perte de sens du travail et la non reconnaissance des personnels, facteurs de graves dégradations de la santé des professionnels.

Montreuil, le 4 novembre 2009